



COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

Budget provincial 2009-2010

STATUT QUO POUR LE TRANSPORT EN COMMUN

Montréal, le 19 mars 2009. C'est un budget sans grande surprise pour les sociétés de transport qu'a déposé aujourd'hui la ministre des Finances et ministre responsable des Infrastructures du Québec, Madame Monique Jérôme-Forget. En effet, l'Association du transport urbain du Québec (ATUQ) ne constate dans le budget 2009-2010 aucun nouveau fonds pour le transport en commun.

À la suite du dépôt d'un budget qui accuse le coup d'une récession mondiale, l'ATUQ tient à rappeler que le transport en commun est un important stimulant de l'économie et qu'en ce sens, il constitue un secteur d'investissement à privilégier dans le contexte actuel. Tel que mentionné par la ministre dans le budget, « *l'utilisation accrue du transport en commun, comme alternative à l'automobile, permettra de réduire la congestion, ainsi que les émissions de gaz à effet de serre et donc de lutter contre les changements climatiques* ». Pourtant, aucun nouvel investissement ne s'ajoute cette année à ceux déjà en cours.

Bien que l'indexation des revenus des droits sur les permis et sur les immatriculations au *Fonds pour le financement des infrastructures routières et de transport en commun* soit une initiative intéressante, l'ATUQ doute du réel bénéfice pour le financement du transport en commun compte tenu de l'augmentation de la taxe de vente du Québec (TVQ) à compter de 2011. « *Nous sommes préoccupés par l'impact de certaines mesures sur la situation financière des sociétés de transport. L'augmentation de 1% de la TVQ, tout comme la nouvelle Politique de financement des services publics, pourrait avoir une incidence négative sur le budget des sociétés de transport du Québec* », a affirmé Jean-Jacques Beldié, président de l'ATUQ.

En période de contexte économique difficile, l'ATUQ est bien consciente que, malgré l'absence de fonds supplémentaires, le gouvernement du Québec a du moins réussi à maintenir le statut quo.

À propos de l'ATUQ : L'ATUQ représente les neuf sociétés de transport en commun du Québec, à savoir Montréal, Québec, Lévis, Laval, Longueuil, Gatineau, Trois-Rivières, Saguenay et Sherbrooke. Créée en 1983, l'ATUQ a pour mission d'assurer la promotion du transport en commun et la défense des intérêts de ses membres auprès des partenaires de l'industrie et des différentes instances gouvernementales. De plus, l'association contribue, par différents projets et activités, à l'amélioration continue de la performance des sociétés.

- 30 -

Source : Caroline Gagnon, responsable Communications et Relations publiques
Téléphone : (514) 280-4640
caroline.gagnon@atuq.com